MISSIONS ÉTRANGÈRES

VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

LETTRE DU R. P. LEDUC.

La lettre suivante, de date déjà un peu ancienne, arrive ici à son heure. Elle est comme la préface d'événements historiques qui seront racontés plus tard et qui tiennent, par un lien naturel, à l'histoire d'un pays que les progrès de la civilisation vont faire entrer dans une phase toute nouvelle.

Ottawa, le 5 avril 1883.

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE,

Au mois d'octobre de l'année dernière, Mgr GRANDIN quittait Saint-Albert pour aller passer l'hiver dans la capitale de la Puissance du Canada et traiter avec le gouvernement des questions de la plus haute importance, questions relatives à son diosèse et à notre chère famille d'Oblats de Marie Immaculée dans les territoires du Nord-Ouest. Je ne me doutais guère alors que deux mois plus tard je devrais prendre aussi le chemin de la capitale et rejoindre Monseigneur à Ottawa.

Lorsque Sa Grandeur quittait Saint-Albert, des arpenteurs envoyés par le gouvernement fédéral étaient déjà arrivés dans notre colonie afin d'arpenter nos immenses territoires. Pour une plus parfaite intelligence des faits, je dois vous dire que le gouvernement a reconnu deux espèces d'arpentage : l'un général à tout le Canada, et l'au-

tre particulier à certaines localités. L'arpentage général consiste à diviser tous les territoires en townships, sections et quarts de sections. Ces townships comprennent une étendue de 6 milles carrés ou 36 milles de superficie, les lignes allant toujours du nord au sud et de l'est à l'ouest. Mais là où existent des colonies établies longtemps avant qu'aucun arpentage ait eu lieu, lorsque ces colonies surtout ont pris naissance et se sont développées sur le bord d'un lac ou d'un cours d'eau, à moins de tout bouleverser, un arpentage spécial est requis ; il faut, ou ruiner ces colonies, ou leur accorder une division de terres en rapport avec les premières prises de possession, avec la topographie du pays, avec les droits péniblement et courageusement acquis.

Le gouvernement donc avait envoyé des arpenteurs dans notre Nord-Ouest. Ces messieurs, comprenant de suite que la colonie de Saint-Albert ne pourrait jamais admettre le système général d'arpentage par townships, vinrent me prier de donner avis à la population de Saint-Albert qu'ils ne voulaient nullement, par leur travail, méconnaître ses droits à un arpentage spécial subséquent. Ils demandaient, par notre entremise, que la population ne s'inquiétât nullement de les voir tirer leurs lignes nord et sud, est et ouest, à travers ses champs et ses propriétés. C'était, selon eux, uniquement affaire de formalité, et le moyen de continuer plus facilement leur arpentage en townships, une fois en dehors de la colonie. Après eux, un arpenteur spécial, alors employé à Edmonton, viendrait à Saint-Albert. Effectivement, quelques semaines plus tard, cet arpenteur commençait son travail. Nos gens étaient contents, les choses allaient pour le mieux, lorsque arriva d'Ottawa l'ordre de cesser ce travail, avec avis à la colonie de Saint-Albert de se contenter de l'arpentage général.

Cet ordre injuste ne fut pas plutôt connu que le mécontentement de nos colons fut à son comble. Qui soutiendra leurs droits ? Qui empêchera la ruine de la colonie ? Leurs regards se tournèrent naturellement vers la Mission. Monseigneur était absent, j'expédiai tout de suite à Edmonton un courrier portant au télégraphe la dépêche suivante :

A Mgr GRANDIN, *à Ottawa.*

« Arpentage par townships impossible pour Saint-Albert. Il ruine et détruit la colonie. Mécontentement général. Voyez de suite le ministre de l'intérieur. »

Malheureusement notre ligne télégraphique était en désarroi. Le télégramme mit près de quinze jours pour parvenir à destination. Dans ces circonstances, nous crûmes bon à Saint-Albert de faire connaître au public la situation et les troubles dont le pays était menacé. J'envoyai à l'unique journal de la localité la note suivante, au nom de la population :

La colonie de Saint-Albert est aujourd'hui dans un état de véritable surexcitation et très mécontente de la manière injuste dont on semble vouloir la traiter. Les habitants de cette colonie ont occupé leurs terres depuis déjà bien des années, et même la plupart d'entre eux, dès avant l'annexion de ces territoires au Canada. Saint-Albert a été fondé en 1860 par la Mission catholique, laquelle réunit tout de suite autour d'elle un nombre considérable d'habitants. Aujourd'hui environ deux cents familles sont établies des deux côtés de la rivière Esturgeon sur un rayon de 6 ou 8 milles à l'est et de 6 milles à l'ouest. Ces familles sont pour la plupart des métis nés et élevés dans ce pays, lequel est certainement le leur à tous les titres : ils ont des droits incontestables à la terre, droits qui ont été concédés par l'Acte du Manitoba. De nouveaux colons parmi nous ont acheté des terres occupées longtemps avant l'annexion au Canada. Nous formons certainement la plus ancienne et jus-

qu'à présent la plus nombreuse colonie du district. Et maintenant on semble agir comme si nous n'existions pas. On veut nous traiter comme on a essayé de traiter le peuple du Manitoba avant les troubles de 1870. On ne veut pas reconnaître notre droit à un arpentage par rivière ; il faut nous contenter, nous dit-on, d'un arpentage par township. Un tel arrangement est à la fois injuste et absurde, car il serait la ruine de la colonie. Pas un des vieux colons qui ne fût témoin de la perte partielle ou totale de ses travaux et de ses améliorations ; dans bien des cas, deux, trois, quatre familles se trouveraient sur la même moitié ou sur le même quart de section, puisque, dans le système d'arpentage qu'on veut nous imposer, la rivière ne forme pas une limite. Notre population est paisible, calme, soumise, mais si elle était victime d'une semblable injustice, si les habitants devaient être traités comme un peuple conquis, s'ils ne recevaient pas, et ce, à titre de justice, ce qui a été accordé à Edmonton, à Prince-Albert et dans la province du Manitoba, ils protesteraient et ne céderaient qu'à la force ouverte.

Au nom et en faveur de la population de Saint-Albert,

H. LEDUC, prêtre, O. M. I.

Deux semaines, trois semaines se passèrent à attendre une dépêche d'Ottawa. Enfin doutant de la transmission de notre télégramme à Mgr GRANDIN à la capitale, doutant beaucoup plus encore de recevoir justice du ministre de l'intérieur, craignant de voir les choses aller de mal en pis, les habitants du pays résolurent de tenir une assemblée publique dans la maison d'école à Saint-Albert le lundi 8 janvier. Au jour et à l'heure indiqués, toute la population d'hommes de la colonie se réunit dans la salle désignée. Tout ce monde paraissait passablement excité et mécontent, et le sujet de toutes les conversations était l'arpentage des terres, l'injustice que le gouvernement allait consommer en refusant de reconnaître les droits des colons, les peines, les fatigues, les difficultés suppor-

tées par eux pour défricher, cultiver, améliorer leurs terres, etc., etc. Quelques-uns ne parlaient de rien moins que d'imiter la conduite des métis du Manitoba en 1870 et de repousser l'injustice par les armes. Sur ces entrefaites le R. P. Lestanc arriva providentiellement de Battleford à Saint-Albert. Lorsque la population fut réunie dans la maison d'école, on indiqua l'objet du meeting. On fit ressortir la nécessité de ne rien faire qui pût compromettre la cause de la colonie, mais en même temps l'urgence de prendre tous les moyens légaux pour éclairer nos gouvernants sur la situation et sur l'injustice criante dont nous étions menacés. L'assemblée nomma un président, et le R. P. Lestanc se vit appelé à l'honneur de remplir les fonctions de secrétaire. La discussion s'anima promptement ; chacun fit valoir ses droits, exprima ses motifs de plaintes et de mécontentement, puis on parla des moyens les plus sûrs, les plus efficaces à prendre. Enfin on en vint à la conclusion qui parut la plus convenable pour atteindre le but qu'on se proposait : obtenir prompte et entière justice. Il fut décidé que la population enverrait une délégation de deux membres au gouvernement d'Ottawa. M. B. Maloney, président du meeting, et moi fûmes nommés par acclamation. Une objection sérieuse se présenta alors tout naturellement : Mgr Grandin était déjà à Ottawa, Sa Grandeur ne pouvait-elle pas Elle-même prendre notre cause en main et la traiter tout de suite auprès du gouvernement? La majorité du meeting fut d'avis que la délégation devait partir quand même ; sûre qu'elle était de trouver dans Mgr Grandin un puissant auxiliaire, cette délégation, dans la pensée du meeting, recevrait ainsi l'appui de Sa Grandeur et apporterait de son côté un nouvel appoint aux affaires particulières que Mgr Grandin était allé traiter pour son diocèse et pour le bien du pays. Le R. P. Lestanc fut prié par l'assemblée de vouloir bien

consentir à mon départ et de prendre l'administration de la Mission Saint-Albert. Une souscription fut immédiatement ouverte, et la population, malgré sa pauvreté réelle, souscrivit généreusement une somme de 600 piastres, soit environ 3000 francs, pour les frais de notre long voyage.

Quelques jours plus tard, nous recevions la lettre suivante :

Au R. P. H. LEDUC, O. M. I., *et à M.* B. MALONEY.

MESSIEURS,

Le comité nommé par les habitants de Saint-Albert, dans les territoires du Nord-Ouest, comité approuvé dans une assemblée publique à Edmonton et au fort Saskatchewan, dans les mêmes territoires, vous requiert de partir et de vous rendre à Ottawa afin de faire connaître au gouvernement de la Puissance du Canada le sujet de nos plaintes et les besoins de la population tels qu'ils sont exposés dans les documents ci-joints. Nous ne doutons nullement que c'est par manque d'informations dignes de foi que le gouvernement se montre prêt à commettre une grande injustice envers nous. Nous sommes persuadés que l'honorable sir John Macdonald, ministre de l'intérieur, est tout disposé à rendre pleine justice à tous les sujets de Sa Majesté, notre gracieuse souveraine. Nous sommes également convaincus qu'il nous reconnaîtra les mêmes droits, les mêmes privilèges que ceux récemment concédés à l'ancienne colonie de Prince-Albert et qu'il accueillera favorablement vos demandes.

Nous nous reposons, messieurs, sur votre zèle, votre dévouement à la cause commune. Vous saurez porter notre cause à la connaissance du gouvernement; vous saurez la défendre, et nous espérons un plein succès de votre délégation.

Signé, en faveur du comité :

W. CUST, président.

Sam. CUNNINGHAM, secrétaire.

Le samedi matin, 27 janvier, les anciens colons et les principaux habitants de Saint-Albert s'étaient donné rendez-vous à la Mission. Deux traîneaux d'hiver recevaient le dernier coup de main de la part de nos bons Frères ouvriers. Ils avaient été par eux disposés de la manière la plus confortable possible pour épargner des souffrances aux voyageurs. Un autre traîneau à l'usage du guide devait porter les provisions du voyage. Vers dix heures du matin vivres, ustensiles de cuisine, couvertures et fourrures pour servir de lits à chaque campement du soir, etc., etc., tout était ficelé, attaché ; les deux voyageurs, accompagnés des vœux et des sympathies de tous, prirent place chacun dans son étroit véhicule, et, le signal du départ donné, les délégués commencèrent leur long itinéraire vers la capitale du Canada. Il ne s'agissait de rien moins que de 600 milles à faire sur la neige avant d'arriver à la plus prochaine station du chemin de fer. Puis la locomotive devait, après cinq jours et cinq nuits, les faire arriver enfin à Ottawa.

Un peu après midi nous arrivions à Saint-Christophe, emplacement de notre moulin à farine, à planches et à bardeaux. Le R. P. Blanchet et les FF. Lambert et Avrillon nous donnèrent à dîner ; le soir du même jour nous couchions à Notre-Dame de Lourdes au fort Saskatchewan. Le lendemain dimanche, je passai toute la journée avec nos chrétiens de cette place. Nous eûmes office du matin, office du soir, et nous nous disposions à poursuivre notre route le lendemain, lorsque nous en fûmes empêchés, et par quoi ? Le journal de la localité va vous l'apprendre. Dans le numéro qui suivit notre départ, il publiait la lettre suivante :

Fort Saskatchwan, 20 janvier 1883.

Le R. P. Leduc et M. B. Maloney, délégués de Saint-Albert, sont arrivés dans notre colonie samedi soir. Ils ont passé le

dimanche avec nous ; ensemble nous nous sommes entretenus du but de leur voyage long, pénible et dispendieux, des besoins de nos localités, du développement que prennent nos colonies et des secours, de la protection que nous attendons du gouvernement. Les délégués se proposaient de repartir ce matin, mais nous les avons retenus afin d'ouvrir une souscription en leur faveur et de les aider, comme l'a fait Edmonton après Saint-Albert, à couvrir les frais d'un voyage entrepris généreusement dans un but de véritable utilité publique. En quelques heures MM. Fr. Lamoureux et J. Reid ont recueilli une somme de 100 piastres. Les délégués ont été chargés par nous de réclamer, auprès du gouvernement fédéral, la reconnaissance de nos droits à une préemption de 160 acres à une piastre l'acre, et l'ouverture d'un Bureau des terres dans notre localité.

Agréez, monsieur le rédacteur, etc.

P. HEIMINCK.

Le mardi 30, nous nous remettions en route. La neige était épaisse ; elle nous parut toujours plus abondante à mesure que nous avançâmes vers l'est. C'était un travail véritablement dur que celui que nous avions à faire chaque soir pour déblayer cette couche de 2 pieds et pour préparer notre campement. De temps en temps nous avions la chance de rencontrer une maison, un charretier. Le 31, nous campâmes chez un ancien officier de la baie d'Hudson, protestant, mais ami de nos Missions et des Pères Oblats. Nous étions à peine installés dans sa maison qu'une douzaine de sauvages vinrent me trouver, heureux, me dirent-ils, de rencontrer un prêtre et de pouvoir prier avec lui. Je demandai alors la permission de rester seul avec eux. Plusieurs n'avaient point vu le prêtre depuis deux ans. Je leur fis une courte instruction, leur rappelant les principales vérités de notre sainte religion, je récitai le cha-

pelet et baptisai deux enfants. Ensuite je me mis dans un coin de la salle et les appelai les uns après les autres pour les confesser. Parmi eux se rencontrait une femme âgée d'environ cinquante ans qui me dit n'avoir pas encore reçu le baptême. Elle me parut heureusement assez instruite des mystères de notre foi, je la préparai donc de mon mieux à la grâce insigne qu'elle sollicitait ardemment, et j'eus la consolation de la baptiser. Le matin, pendant que les hommes dormaient encore, je pus offrir l'adorable Sacrifice, bonheur dont j'allais forcément être privé pendant plusieurs jours.

Le 1er février, nous fîmes à la lettre une marche forcée, et nous arrivâmes à la nuit déjà bien avancée au lac la Selle. Mes hommes allèrent demander l'hospitalité au fermier du gouvernement pour les sauvages, et moi à un métis catholique, chez qui je fus cordialement reçu. Ceci me rappelle une histoire. Il y a seize ans, alors que les Pères étaient encore les seuls policemen du pays, je fus avec le R P. André à la recherche d'une jeune femme qui avait abandonné son mari. Pour la forcer de revenir à son domicile, nous dûmes avoir recours aux arguments extrêmes, et nous menaçâmes la coupable de lui couper les cheveux, si elle s'obstinait dans sa révolte. Bref, il fallut en venir à un commencement d'exécution pour la décider à nous suivre et à retourner auprès de son mari. Or c'est chez cette même femme que je recevais l'hospitalité ce soir. Elle s'est montrée bien reconnaissante du service rendu autrefois ; je caressai ses petits enfants, et le lendemain matin je célébrai la sainte messe dans sa maison, messe à laquelle assista toute la famille dans de grands sentiments de piété et de reconnaissance.

Le 3 et le 4 nous marchâmes toute la journée et une grande partie de la nuit. Nous campâmes à l'abri d'une pauvre touffe de saules ; le froid fut des plus intenses, le

thermomètre devait être descendu à 40 degrés Réaumur. Le samedi soir, à onze heures trois quarts, nous frappions à la porte du R. P. FAFARD, au lac Grenouille, réserve des sauvages de la nation des Cris. Le cher Père ne s'attendait à rien moins qu'à une pareille visite ; en rien de temps tout fut en mouvement dans sa solitude où je fus on ne peut plus agréablement surpris de rencontrer les chers Pères LEGOFF et MÉRER, venus l'un et l'autre de leurs Missions respectives pour se confesser, ce qu'ils s'efforcent de faire autant que possible une fois chaque mois. C'est pour eux chaque fois un voyage de près de 100 milles. Le lendemain dimanche, j'examinai les travaux exécutés par le R. P. FAFARD, qui vient de fonder cette Mission; je fus heureux au-delà de toute expression de voir la maison-chapelle pleine de sauvages à la messe et à l'office du soir. Le P. FAFARD m'invita à adresser la parole à ses chers néophytes. Je le fis de grand cœur et encourageai ces chers Indiens à garder fidèlement la foi, à aimer notre sainte religion, à s'approcher fidèlement et fréquemment des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Le soir, je m'adressai aux infidèles, que je pressai d'obéir à la voix du bon Dieu, à la voix de leur Père, et je les exhortai à se préparer au baptême. Cette jeune et nouvelle Mission prospère, grâce au zèle du pasteur. Les bons PP. LEGOFF et MÉRER ne se ménagent point non plus, le premier, chez les Montagnais du lac Froid; le second : chez les Cris du Lac en long. Le bien se fait et le Missionnaire ne se plaint point de ses privations, dont on ne peut se faire une idée si l'on n'a passé soi-même par cette rude épreuve.

Le 5, à deux ou trois heures de nuit nous arrivions au fort Pitt chez l'excellent P. BOURGINE. Ce cher Père est seul dans cette Mission. Rudement éprouvé par la maladie, il est là en compagnie du bon Frère GÉRENTE. Son

ministère est bien restreint ; il vit dans la solitude, comme un modèle de patience, de résignation et de piété ; de temps en temps il reçoit la visite soit du P. FAFARD, soit du P. MÉRER, et il soigne de son mieux les catholiques de sa Mission.

Nous franchîmes en trois jours la distance qui sépare le fort Pitt de Battleford. Ces trois jours furent pénibles pour les voyageurs et pour nos bêtes de somme. Le temps se tint au froid, le vent ne discontinua point, la neige était épaisse, et nos pauvres chevaux n'avaient d'autre ressource pendant la nuit que de piocher avec le pied pour découvrir l'herbe desséchée et gelée qui faisait toute leur nourriture. Pendant vingt-quatre jours ces excellentes bêtes ont résisté à la fatigue et nous ont enfin rendus à Qu'Appelle, où nous avons pris le chemin de fer pour Saint-Boniface et Winnipeg.

Le jeudi 8, la nuit nous surprit à 15 milles de Battleford. Quoi qu'il en soit, nous essayerons de nous rendre. Il est près de minuit quand nous frappons à la porte de la cabane du R. P. BIGONESSE. C'est un chantier de 10 pieds de large sur 20 de long et à peine 8 de haut, recouvert en foin et en terre. Là j'ai la chance de rencontrer le R. P. COCHIN, de la réserve voisine ; M. Gonot, postulant convers, et M. Gareau, junioriste. Mon collègue, notre guide et moi trouvons difficilement où nous loger. Pas un pouce de terrain qui ne soit occupé ; nous nous installons donc de notre mieux sur le plancher ; pour moi, je couche sous la table, où du moins ma tête est à l'abri. Nos chevaux sont fatigués, nos personnes ne le sont guère moins, nous décrétons donc un jour de repos et le lendemain j'ai le bonheur de passer la journée avec les bons Pères BIGONESSE et COCHIN. Le P. BIGONESSE est très aimé de la population mêlée de Battleford ; il est le digne successeur du si regretté P. HERT, sur la tombe

duquel je vais prier, profondément ému au souvenir de ma dernière entrevue avec ce cher défunt, laquelle eut lieu quelques jours seulement avant l'accident qui nous l'enleva; je suis plein de la pensée de ses vertus sacerdotales et religieuses. Le P. COCHIN, qui débute dans l'exercice du saint ministère, réussit très bien, lui aussi, dans sa réserve de Sainte-Angèle. Qu'il continue ainsi, et il deviendra un bon missionnaire, un vrai Oblat de Marie Immaculée.

Le samedi, 10, je fais mes adieux aux Pères et à leurs postulants et nous repartons pour Carlton. Je donnai à M. Gonot l'espoir de se rendre au printemps à Saint-Albert pour y commencer son noviciat. Le bon Dieu en a disposé autrement. Ce dévoué jeune homme partait ce matin-là même pour la mission Sainte-Angèle à 30 milles de Battleford. Malheureusement il crut qu'il pouvait sans danger prendre les devants sur son guide. Il se perdit et ne fut retrouvé que trois jours plus tard, les pieds gelés et bien affaibli par la marche et par le jeûne. Quelques jours plus tard il expirait à Battleford et allait recevoir du juste Juge la récompense de son dévouement, de sa bonne volonté : *Pax hominibus bonæ voluntatis.*

De Battleford à Carlton, étant forcément obligés de prendre le chemin qui longe la Saskatchewan sur le côté sud de cette rivière, nulle autre voie n'ayant été frayée, nous dûmes allonger notre route de près de 40 milles. Pendant quatre jours nous voyageâmes presque tout le temps en pleine prairie, en plein désert. Ce fut la partie la plus pénible du voyage, à raison du vent violent et du froid intense. Pour la première fois depuis vingt ans que je suis dans le Nord, nous avions une tente et un petit poêle de tôle avec nous. C'est tout un ouvrage, un travail pénible de monter cette tente le soir dans la neige, par un froid variant de 30 à 45 degrés.

Mais, cette opération faite, on jouit d'un confortable relatif qui n'est pas à dédaigner dans ces immenses espaces. J'eus même le bonheur de pouvoir offrir plusieurs fois le saint Sacrifice, grâce à cet abri, lorsque toutefois la violence du vent ne menaçait pas de renverser et la tente et l'autel improvisé. Le 13 au soir, nous arrivions au fort Carlton, poste de la Compagnie de la baie d'Hudson. L'officier en charge mit immédiatement une chambre à notre disposition, et nous pûmes retrouver des forces dans un sommeil calme, prolongé et réparateur.

Mercredi, 14 février, à deux heures après midi, nous arrivons à la Mission du Sacré-Cœur, au lac Canard, autrement dit Stobart. Le cher Père Touze, en charge de cette Mission, peut à peine en croire ses yeux en nous voyant. De mon côté je suis tout surpris et bien heureux de rencontrer avec le R. P. Touze le bon Père Bonald qui vient d'arriver du lac Pélican après quinze jours d'un rude voyage à la raquette. Nous nous communiquons les nouvelles à la hâte. Le cher Père Touze semble fort heureux dans la belle Mission si pleine d'avenir, dont il est chargé. Nous sommes en carême, les gens arrivent pour la prière, le P. Bonald prêche, et je donne la bénédiction du saint Sacrement. Pendant ce temps-là le P. Touze nous fait préparer à dîner, puis je pars pour aller surprendre les RR. PP. Fourmond et Vegreville à Grandin, où je passe la nuit. Le P. Fourmond est toujours l'homme du zèle par excellence, il a maintenant une école florissante, dirigée par une excellente Canadienne, Mlle Dorval, toute dévouée à son œuvre et au bien de la Mission. J'ai la douleur de trouver le cher Père Vegreville souffrant, malade même. Il se plaint d'un commencement de rhumatisme inflammatoire, cruelle maladie que je connais par expérience. Le R. P. André,

Supérieur du district de Carlton, est malheureusement absent. Il m'est impossible de me rendre jusqu'au Prince-Albert; ce serait un retard de trois jours, le Parlement d'Ottawa est en session : nous avons hâte d'arriver pour presser les affaires dont la confiance de notre population de l'extrême Ouest nous a chargés.

Le jeudi, 15, nous partons pour la mission de Qu'Appelle. Nous allons bientôt quitter le diocèse de Saint-Albert pour entrer dans l'archidiocèse de Saint-Boniface. Le soir nous campons dans une écurie abandonnée, construite autrefois par les contracteurs de la poste. Disons le mot : la crainte d'avoir encore à déblayer la neige et préparer le campement nous fait choisir cette bicoque pour y passer la nuit ; nous expions chèrement notre manque de courage : la fumée du foyer nous aveugle et, pendant cette triste nuit, le froid, entrant par toutes les issues,nous pénètre de toutes parts.

Le 17 au matin, 17 février ! jour bien cher à tout cœur d'Oblat. La Congrégation est en fête aujourd'hui et célèbre le 57e anniversaire de son approbation par le Pape Léon XII de glorieuse mémoire. Ma première pensée au réveil est de m'unir d'intention à la famille et de célébrer, moi aussi, le mieux possible cet anniversaire béni qui est celui de mon Oblation. Il y a déjà de cela vingt et un ans. Notre révérendissime et bien-aimé Père Général actuel présidait pour la première fois depuis son élection la rénovation solennelle des vœux, et recevait les serments d'une demi-douzaine de nouveaux Oblats au scolasticat de Montolivet à Marseille. Ce que j'eus le bonheur de faire alors, je le ratifierai aujourd'hui de tout mon cœur. Je suis seul, il est vrai, je n'ai pour compagnon qu'un bon Irlandais catholique qui dort de son mieux en attendant le déjeuner et le moment du départ, et un excellent métis dans les veines duquel coule du sang de huit

nations ou tribus différentes. Notre tente est montée dans la prairie entre Carlton et Qu'Appelle. Tout autour de nous un vrai désert couvert d'une neige épaisse ; pour abriter la tente contre la fureur du vent, quelques trembles, quelques saules dépouillés de leurs feuilles et cachés sous le givre. Je tenterai l'impossible néanmoins pour célébrer aujourd'hui le saint Sacrifice. Le guide allume le feu, je cède la moitié de la tente à mon collègue qui dort de tout son cœur. Une peau de buffle suspendue entre lui et mon autel portatif me laisse un petit espace réservé. La caisse aux provisions de voyage est placée dans cet appartement improvisé ; mes couvertures pliées en huit sont posées sur cette caisse, et sur les couvertures j'installe ma cassette-chapelle. Elle mesure 24 pouces de long sur 12 pouces de large : ce sera un autel pouvant rigoureusement fournir place à mon calice et à mon missel. Une peau d'ours me sert de tapis. Enfin je revêts les ornements sacrés, et je commence l'adorable Sacrifice. Je prie de tout mon cœur pour la famille, pour son chef vénéré, pour mes Frères répandus sur toute la surface du globe, pour ceux que la persécution a chassés de nos communautés; je tâche de n'oublier aucun des membres, aucun des besoins de notre chère Congrégation. Je prie surtout pour ceux des nôtres, soit de Saint-Albert, soit du Mackenzie, soit de nos autres Missions qui, se trouvant eux aussi seuls en voyage, n'ont peut-être pas le bonheur de pouvoir célébrer. A la communion de tout cœur je renouvelle mes vœux, remerciant le bon Dieu de ces vingt et une années d'oblation : *Domine, non sum dignus!!!* et je me nourris de la chair adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, priant Marie, notre Immaculée Mère, de suppléer à mon manque de préparation, de foi et d'amour.

Mais il faut penser à continuer notre voyaye. Le dé-

jeuner servi, nous nous mettons à table, ou plutôt nous nous accroupissons, assis sur nos talons le plus près du feu qu'il nous est possible, et nous prenons le repas du matin. Quelques minutes plus tard nos courageuses montures, qui ont dû, comme d'habitude, se contenter pendant la nuit de l'herbe desséchée qu'elles ont pu arracher de dessous la neige, nous emportent au petit trot, toujours dans la direction de l'est. A midi nous passons Humbolt, station du télégraphe. L'opérateur nous apprend que la veille au soir et le matin du jour même on s'est informé d'Edmonton si nous étions passés. Il expédie tout de suite une dépêche pour annoncer à la population de Saint-Albert que nous sommes arrivés sains et saufs jusque-là. Mais nous sommes toujours loin de la ligne ferrée, nous voyagerons cinq jours encore avant de parvenir à la station.

Le temps se maintient au froid, et nos chevaux menacent de ne pouvoir achever la route. Il faut les ménager davantage, ralentir la marche, faire de moins fortes journées. Enfin le mercredi, 21 février, à huit heures du soir, nous frappons à la porte du R. P. Hugonard au lac Qu'Appelle. Nous sommes hors du diocèse de Saint-Albert, et nous entrons sous la juridiction de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. Le bon Père Hugonard est seul à la Mission, ses deux compagnons, les RR. PP. Decorby et Saint-Germain sont en voyage, et parcourent le district, portant partout la bonne nouvelle de l'Évangile dans les nombreuses réserves de sauvages des environs et dans les hivernements de la montagne du Bois. Nous sommes reçus à Qu'Appelle de la façon la plus fraternelle, nous prolongeons bien avant dans la nuit la communication des nouvelles de la famille, des Missions, etc. C'est la première fois que le P. Hugonard et moi nous nous rencontrons, aussi nous faisons ample connaissance avant

d'aller prendre un sommeil qui doit nous refaire un peu de la fatigue du jour.

Jeudi 22. — Il estmidi, nous avons pris part au festin que le cher Père Hugonard a voulu nous préparer ; nous allons repartir; dans quelques heures nous serons à la station du chemin de fer. Le bon Père Decorby, mon ancien compagnon de noviciat, arrive juste au moment de notre départ. J'ai eu le bonheur de le voir ainsi quelques instants, assez pour nous rémémorer tous les anciens souvenirs de l'Osier, de Marseille et d'Autun. Le soir, nous sommes à la station : il est environ six heures de l'après-midi. Nous allons à l'hôtel, et nous attendons le train pour dix heures et demi du soir. Malheureusement la journée a été affreuse : la neige, la poudrerie, rien n'a manqué ; que s'ensuit-il ? C'est que la ligne ferrée est bloquée ; des bancs de neige effrayants empêchent la marche du train. Il nous faudra attendre trente heures avant de partir par le chemin de fer que nous sommes venus chercher à 600 milles et que nous atteignons enfin vingt-huit jours après notre départ de Saint-Albert.

Samedi 23. — Le jour nous surprend emportés à toute vapeur vers la province du Manitoba. Il n'y a pas encore trois ans que je faisais ce trajet lentement, péniblement, avec des bœufs attelés à de misérables charrettes. Que les temps sont changés ! Nous voyons maintenant de chaque côté de la ligne des villes et des villages qui ont surgi comme par enchantement. Nous dînons à Brandon, ville de 5000 à 6000 âmes, comptant deux années d'existence seulement. Plus loin, c'est le Portage ; il pouvait avoir une population de 300 âmes à mon dernier voyage en 1879, aujourd'hui il doit compter de 800 à 1 000 habitants. Enfin c'est Winnipeg, la capitale du Manitoba. Je me rappelle l'avoir vue comptant à peine

150 âmes et formant un village d'une trentaine de maisons jetées çà et là, sans ordre et sans symétrie. Aujourd'hui c'est une des villes les plus commerçantes de l'Amérique du Nord; elle a atteint en quelques années une population de 25 000 habitants, elle est l'entrepôt de tout le commerce des vastes territoires de l'Ouest. Le soir, j'étais chez nos Pères de Sainte-Marie, j'admirais la magnifique église qu'ils ont fait récemment construire, j'écoutais avec bonheur le récit du bien opéré par eux sous la paternelle direction de Mgr TACHÉ. Déjà une seule église catholique ne suffit plus, Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface vient d'en ouvrir une seconde, à l'extrémité opposée de la ville; elle est dédiée à l'Immaculée Conception et confiée au R. P. LEBRET. Après une agréable soirée passée avec les RR. PP. LAVOIE, BAUDIN et LEBRET à Sainte-Marie, après une nuit d'un sommeil réparateur, après la célébration de l'auguste Sacrifice le lendemain dimanche, je traversai de bonne heure la rivière Rouge, j'arrivais à Saint-Boniface pour y recevoir la bénédiction de Mgr TACHÉ, chez qui je recevais comme toujours la plus affectueuse, la plus gracieuse hospitalité. Les RR. PP. TISSOT et MAISONNEUVE, anciens et dévoués Missionnaires de l'Ouest, habitent toujours sous le toit hospitalier de Sa Grâce Mgr l'Archevêque. Inutile de dire combien je fus heureux de revoir ces Pères qui ont tant travaillé pour nos missions du Nord, soit à l'île à la Crosse, soit au lac Labiche, soit à Saint-Albert.

Pendant les trois jours que je passai à Saint-Boniface, Mgr TACHÉ voulut bien prendre un grand intérêt à l'objet de notre délégation. Sa Grâce veut bien nous indiquer les moyens à prendre pour assurer le succès de notre mission auprès du gouvernement. Elle nous aplanit bien des difficultés, des obstacles, par ses conseils et ses lumières.

J'ai visité le magnifique collège tout récemment bâti par Mgr TACHÉ. C'est un des plus beaux monuments du Manitoba ; le personnel enseignant est au complet, les élèves sont nombreux, l'œuvre prospère, mais le bon Dieu seul connaît ce qu'il en a coûté de peines, de difficultés, d'énergie à Monseigneur de Saint-Boniface, pour arriver à ce résultat. M. Cherrier, supérieur du collège, ainsi que MM. les ecclésiastiques, ses zélés collaborateurs, se montrèrent pleins d'une exquise bienveillance envers moi, et je passai dans leur société de bien agréables moments. Avant de partir pour Ottawa je fis aussi une visite à la communauté, à l'hôpital et au pensionnat des Sœurs de Charité. La supérieure actuelle est une des fondatrices de la communauté des Sœurs de Saint-Albert. Revenue du Nord pour cause de maladie, elle est maintenant à la tête de la maison vicariale de sa communauté à Saint-Boniface. Là aussi tout a grandi, la communauté est nombreuse, et de nouvelles bâtisses, plus en rapport avec l'importance des Œuvres, sont en voie de construction. Mgr TACHÉ a la consolation de voir chez ces excellentes Sœurs un pensionnat nombreux et prospère où sont élevées les jeunes filles de Saint-Boniface.

Le 1er mars, à sept heures et demie du matin, mon collègue et moi prenons place dans le train, et bientôt nous sommes emportés à toute vapeur vers la capitale du gouvernement. Nous quittons la province du Manitoba ; jour et nuit nous voyageons vers l'est, nous traversons les États du Dakota, du Minnesota, du Wisconsin, de l'Illinois, du Michigan, puis nous quittons les États-Unis pour rentrer dans le Canada par l'Ontario. Nous saluons en passant Miniapolis, Chicago, Détroit, Toronto. Un moment d'arrêt dans cette dernière ville nous permet d'aller présenter nos hommages à Mgr Lynch, une des gloires de l'épiscopat canadien. Enfin le lundi soir,

5 mars, nous arrivons à Ottawa. Nous voici au terme de notre voyage, mais non au bout de nos difficultés, qui ne font à bien dire que commencer. Nous prenons à la station une voiture qui doit nous conduire à nos logements respectifs. Nous saluons en passant les riches et magnifiques bâtiments du Parlement, où nous aurons bientôt à nous fatiguer, tantôt après un député, tantôt après un sénateur, jugés favorables à notre cause ; d'autres fois nous ferons patiemment antichambre à la porte d'un ministre souvent inabordable, et dont il faudra emporter d'assaut une audience. Le conducteur dépose mon collègue à l'hôtel Saint-Laurent, à égale distance du Parlement et du collège Saint-Joseph où je vais demander l'hospitalité à nos Pères. Ce collège me rappelle de bien doux souvenirs : c'est là que j'ai reçu l'onction sacerdotale en 1864 ; c'est là que, le jour de l'Immaculée-Conception, je montai pour la première fois au saint autel. C'est de là que je partais au printemps suivant, 1865, pour la rivière Rouge et ensuite pour les territoires du Nord-Ouest.

Le R. P. Tabaret, supérieur du collège, a droit avant tout à l'expression de ma vive reconnaissance. Il est pour moi un excellent père, tout dévoué à nos œuvres, et il s'emploiera de tout son pouvoir à faciliter le succès de la mission de Mgr Grandin, et à assurer le succès aussi de la mission qui nous a été confiée, à Mr Maloney et à moi, par la population de Saint-Albert, d'Edmonton et du Fort Saskatchewan. J'ai retrouvé avec bonheur, au collège d'Ottawa, l'excellent Père Mangin, mon ancien professeur de morale au scolasticat d'Autun, et plusieurs de mes anciens compagnons de noviciat ou de scolasticat... J'étais à peine descendu au collège, que Mgr Grandin y arrivait de l'évêché où Sa Grandeur goûte chez Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, les joies de la plus aimable hospitalité. Mgr Grandin avait reçu le matin même de ce jour une dé-

pêche lui annonçant l'arrivée de la délégation de Saint-Albert. Après la bénédiction et l'accolade paternelle de Monseigneur, après quelques détails rapides sur notre voyage, les nouvelles générales de nos Missions de l'Ouest, l'état de santé de tous, etc., nous nous mîmes tout de suite à la question des affaires. Monseigneur n'a point cessé depuis son arrivée dans la capitale de négocier avec le gouvernement. Sa Grandeur est en relation avec plusieurs ministres, avec bon nombre de députés et de sénateurs; Elle a la sympathie de tous, partout Elle a reçu les plus belles promesses. Le ministre de l'intérieur, premier ministre, a manifesté sa volonté que Monseigneur de Saint-Albert ne s'en retourne que pleinement satisfait. Mais il faut plus que des promesses, il faut plus que des paroles : *verba volant;* il faut des actes, des écrits authentiques : *scripta manent.* Puis je viens de l'extrême Ouest avec des pétitions sérieuses, des droits considérables à faire valoir. Quelques-unes de nos pétitions sont de tout point conformes avec celles de Monseigneur; d'autres sont toutes différentes, mais pour le bien du diocèse comme pour celui des territoires en général. Notre délégation appuiera ainsi les demandes de Monseigneur, et Monseigneur appuiera puissamment les nôtres en les confirmant par sa présence, par son autorité, en nous mettant tout de suite en relation avec les personnages influents avec lesquels il a déjà traité.

Le lendemain de notre arrivée, 6 mars, la journée est employée à mettre en ordre nos pétitions, à disposer notre plan de campagne, etc. Le jour suivant, les deux délégués, guidés par l'Honorable M. Royal, député de Saint-Boniface, obtiennent une audience de l'Honorable Mac Pherson agissant comme ministre de l'intérieur. Nous exposons de vive voix les plaintes et les justes réclamations de nos commettants; nous montrons, carte du pays

en main, l'injustice qu'on veut commettre envers la colonie de Saint-Albert, nous exposons les besoins de la place et la nécessité d'avoir au plus tôt un bureau des terres et un bureau d'enregistrement. M. le ministre nous écoute favorablement ; il fait néanmoins des objections que nous pouvons aisément résoudre ; bref, il nous promet ample satisfaction. L'Honorable M. Royal fait alors observer qu'une réponse par écrit à nos demandes doit être par nous portée à la colonie de Saint-Albert, d'Edmonton et du Fort Saskatchewan. « Que les délégués m'adressent un mémorandum de leurs réclamations, répond l'honorable ministre, et j'y répondrai par écrit. » Nous remercions, nous saluons Son Honneur et nous nous retirons, ne pouvant espérer ni désirer davantage d'une première entrevue. Mais, en fin de compte, nous n'avons encore que de l'eau bénite de cour. Il faut battre le fer tant qu'il est chaud. Bientôt mon collègue et moi adressâmes au ministère le long document suivant, précédé de la lettre y annexée :

A l'Honorable D.-L. MAC-PHERSON, *pro.-ministre de l'intérieur, à Ottawa.*

Monsieur,

Nous soussignés, délégués par les habitants de Saint-Albert, d'Edmonton et du Fort Saskatchewan, et nommés par eux pour venir à Ottawa exposer leurs demandes et leurs griefs au gouvernement de la Puissance, avons l'honneur de vous adresser ci-inclus un mémorandum indiquant sommairement lesdits griefs et demandes.

Dans l'entrevue que vous avez eu la bonté de nous accorder le 7 du courant, vous avez écouté favorablement nos requêtes, et nous avons été heureux d'apprendre que pleine et entière satisfaction serait accordée par le gouvernement à la population que nous représentons.

Nous vous serions maintenant extrêmement obligés si cette assurance nous était donnée par écrit.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur le ministre, vos très obéissants serviteurs.

H. Leduc, prêtre, o. m. i., délégué de Saint-Albert.
P. Maloney, codélégué.

A l'Honorable P.-L. Mac-Pherson, *pro.-ministre de l'intérieur, à Ottawa.*

Les habitants de Saint-Albert, dans les territoires du Nord-Ouest, prient le gouvernement de vouloir bien prendre en considération l'établissement par eux d'une large et florissante colonie, sur la rivière Esturgeon, à 9 milles d'Edmonton, dans le district d'Alberta, territoires du Nord-Ouest. En 1861, Mgr l'archevêque A. Taché choisit cette localité pour la fondation d'une mission catholique, et l'année suivante, des bâtisses furent élevées et de nombreux colons se fixèrent autour de la Mission. Quelques années plus tard, bien des familles s'étaient déjà établies là, avaient choisi une terre et l'avaient cultivée. A l'époque de l'annexion au Canada, Saint-Albert comptait déjà une population de près de 900 âmes. Deux fois décimée par la petite vérole en 1870, la colonie cependant reprit bientôt le dessus et devint même plus florissante qu'avant la terrible épidémie. De nouveaux colons sont venus parmi nous, ils ont pris des terres ou acheté celles déjà occupées, et Saint-Albert est plus prospère que jamais.

Les colons attendaient patiemment l'arpentage particulier de leurs terres, ils espéraient que leurs droits seraient reconnus, et voilà qu'en décembre dernier on leur annonce qu'ils doivent se contenter d'un arpentage par townships.

Cet arpentage ne serait rien moins que la ruine et la destruction de la colonie, établie de chaque côté de la rivière et sur les bords du lac. Pour être plus à portée de l'église et de l'école, les colons ont bâti à proximité les uns des autres, prenant des terres étroites, mais réclamant toujours deux milles de profondeur, comme la chose a du reste été accordée

au Manitoba et au Prince-Albert. Voudrait-on maintenant les obliger au système général d'arpentage? Ils se trouvent alors sept, huit, neuf ou dix sur la même section, perdent le fruit de leurs travaux, de leurs améliorations : c'est un désordre, un bouleversement complet. C'est pourquoi :

I

Les habitants de Saint-Albert demandent, par l'entremise de leurs délégués, au gouvernement de la Puissance, qu'on leur accorde un arpentage par rivière, avec 2 milles de profondeur, comme au Manitoba et au Prince-Albert.

II

Ayant occupé leurs terres depuis longtemps et même avant l'annexion des territoires au Canada, ils requièrent la reconnaissance de leurs droits et l'émission de lettres patentes.

III

Les colons de Saint-Albert, d'Edmonton et du Fort Saskatchewan pétitionnent pour que l'arpentage par rivière soit étendu depuis Edmonton jusqu'au Fort Saskatchewan inclusivement, là aussi, avec 2 milles de profondeur à partir de la rivière, comme la chose a été concédée sur la rivière Rouge et sur l'Assiniboine. Au cas où la terre comprise dans ces deux milles de profondeur serait déjà occupée de bonne foi par quelque colon avant l'arpentage, qu'un mille seulement de profondeur soit concédé, mais avec privilège de prendre ailleurs une préemption de 160 acres sur les terres du gouvernement.

IV

Qu'un bureau des terres soit immédiatement ouvert à Edmonton ou dans les environs, afin que les colons puissent tout de suite y faire reconnaître leur établissement et leur préemption; afin aussi que les Patentes des terres puissent être rédigées tout de suite là où les conditions exigées par l'Acte des terres ont été remplies.

V

Que les terres occupées de bonne foi, avant qu'aucun arpentage n'ait été fait par le gouvernement, et par conséquent, qu'il fût possible de connaître les sections réservées ou non, soient reconnues propriété des occupants et qu'en aucun cas ces premiers occupants ne soient obligés de payer plus au gouvernement que ce qui aurait été exigé par l'Acte des terres ayant vigueur au moment de la prise de possession; que les lois subséquentes relatives aux préemptions n'aient pas d'effet rétroactif.

VI

Le Nord-Ouest étant le plus vaste territoire du Canada, la législature du Parlement ayant à s'occuper chaque année davantage de ce même territoire, nous demandons qu'un député à la Chambre des communes soit nommé par chacun des grands districts de l'Ouest.

VII

Que les impôts sur le bois de construction et tout autre bois de la Couronne soient diminués. Que le bois sec pour chauffage soit exempt de toute charge, et que les licences exigées par le gouvernement pour pouvoir couper du bois sur les terres de la Couronne ne soient pas refusées, par l'agent du bois, lorsque la personne faisant application pour telle licence, offre de remplir toutes les conditions requises par la loi.

VIII

Outre le bureau des terres requis à Edmonton, qu'un officier d'enregistrement soit légalement établi dans la même localité.

IX

Le chemin reliant Saint-Albert à Edmonton est un chemin public en usage depuis bien des années. Il est bordé de clôtures et d'établissements d'un bout à l'autre et ne peut être changé sans trouble et mécontentement. C'est pourquoi le gouvernement est respectueusement prié de ne pas tou-

cher à cette route, ou du moins de la respecter autant que possible.

X

Les habitants de Saint-Albert sont, pour la plupart, des métis français ou anglais, nés dans ces territoires du Nord-Ouest, ou dans la province du Manitoba. Avant l'annexion, ils étaient les copossesseurs naturels de la terre avec les sauvages. Un traité a été conclu avec ces derniers pour éteindre leurs droits, mais les métis de ces territoires n'ont encore reçu aucune compensation, et pourtant ils sont sur le même pied, en fait de droits, que les métis du Manitoba. Ils demandent donc, par l'entremise de leurs délégués à Ottawa, que l'Acte du Manitoba, relatif aux droits des métis et de leurs enfants nés avant l'annexion, soit étendu à ces territoires du Nord-Ouest.

H. LEDUC, prêtre, O. M. I., délégué de Saint-Albert, etc.
D. MALONEY, codélégué.

En résumé, nous avons donc été chargés de demander au gouvernement :

1° Arpentage spécial pour Saint-Albert avec 2 milles de profondeur concédés aux terres occupées par nos anciens colons ;

2° La concession gratuite de ces terres et l'émission de lettres patentes à cet effet ;

3° Les mêmes concessions ou à peu près pour Edmonton et le Fort Saskatchewan. Pour tous, le droit reconnu à une préemption de 160 acres ;

4° L'ouverture d'un bureau des terres ;

5° Le prix de préemption réduit au prix fixé par la loi à l'époque de l'établissement du colon, et non au prix plus élevé fixé par des lois subséquentes ;

6° Le droit de représentation à la Chambre ;

7° Abolition de certains impôts sur le bois, diminution d'autres impôts sur la même matière ;

8° Ouverture d'un bureau d'enregistrement;

9° Conservation du chemin public entre Saint-Albert et Edmonton;

10° Enfin droits spéciaux des métis et de leurs enfants à une concession spéciale de terres dans les territoires du Nord-Ouest.

Depuis trois semaines d'attente notre *memorandum* est au ministère. Les vacances de Pâques ont retardé les négociations, mais nous les avons reprises aussi vite que possible, et mercredi de la semaine dernière nous avions une nouvelle entrevue avec le ministre de l'intérieur. Nous allions respectueusement demander, accompagnés de l'Honorable J. Royal, député, et de l'Honorable Caron, ministre de la milice, la réponse écrite à toutes nos demandes et pétitions. On nous assura de nouveau que nous serions entièrement satisfaits, qu'on s'occupait activement de l'objet de notre délégation, que le travail de la réponse, faite article par article et par écrit, à notre mémorandum était déjà bien avancée; que d'ici à quelques jours elle me serait adressée. Hier encore je retournai à la charge et j'ai su par M. Royal que la chose marchait au gré de nos désirs, lentement, mais sûrement.

J'ai profité des vacances de la Chambre pour passer la semaine Sainte chez nos Pères à Montréal, où Mgr GRANDIN m'envoyait avec la mission de faire partir le Père GASTÉ, novice, pour Winnipeg et Saint-Albert, ainsi qu'un jeune postulant portugais. Le mardi soir, les deux voyageurs prenaient le chemin de fer et se rendaient pour la belle fête de Pâques à Saint-Boniface. Ils sont aujourd'hui en pleine prairie, entre Winnipeg et Saint-Albert; ils ont pour guide le même excellent jeune homme qui nous a conduits, mon collègue et moi, de Saint-Albert à Winnipeg cet hiver. Il devait nous ramener nous-mêmes,

mais n'ayant pas achevé notre mission à Ottawa, ne pouvant le faire attendre au-delà du temps convenu, Mgr GRANDIN nous a fait remplacer par le R. P. GASTÉ et son compagnon. J'ai eu le bonheur de prendre part à toutes les cérémonies de la grande semaine dans la belle église de Saint-Pierre, desservie par nos Pères. Qu'il est beau, fécond, consolant le ministère des Oblats à Montréal! Quel touchant spectacle que celui de cette foule de chrétiens qui, tous les jours, au nombre de 5 à 6000, venaient assister aux offices divins, se presser au pied de la chaire pour recevoir avec une sainte avidité le pain de la parole de Dieu ; assiéger les confessionnaux et s'asseoir en masse à la Table sainte! Que dire aussi de notre noviciat de Lachine, si régulier, si édifiant? J'ai pu aller me recueillir quelques heures auprès du R. P. BOISRAMÉ et de sa pieuse communauté.

Je profitai de mon séjour à Montréal pour faire quelques achats importants pour nos missions de l'Ouest, j'allai aussi rendre visite à la maison mère des Sœurs de Charité, dites Sœurs Grises de Montréal, lesquelles se dévouent depuis tant d'années au service des Missions de Saint-Boniface, de Saint-Albert et du Mackenzie, puis je repris le chemin d'Ottawa.

Pendant ce temps Mgr GRANDIN avait travaillé sans relâche au succès de sa mission et à celle des délégués. Il fut obligé de s'absenter à son tour pour aller prêcher la retraite annuelle des Sœurs de Montréal, et je m'efforçai de poursuivre seul le moins mal possible les négociations entamées par Sa Grandeur. Enfin, fatigué d'attendre une audience du ministre de l'intérieur, audience que nous promettait depuis longtemps le lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, l'Honorable Edgar Dewdney, je crus pouvoir traverser l'Ottawa et aller passer la nuit chez nos Pères de Hull. Quel ne fut pas mon désap-

pointement lorsque, de retour le lendemain au collège, j'appris que le gouverneur du Nord-Ouest était venu le matin pour me prendre dans sa voiture et me conduire au ministère de l'intérieur, où m'attendait l'Honorable sir John Macdonald. L'entrevue si longtemps attendue, si impatiemment désirée, était manquée. Que faire? Je consultai le bon Père Tabaret et, d'après son avis, je pris une résolution hardie. En forçant toutes les consignes, je pus avoir quelques minutes d'entretien avec notre gouverneur de l'Ouest, alors malade et au lit. « Tâchez de faire parvenir une lettre ce matin même à sir John, me dit-il, vous le trouverez à la session du Parlement, faites-lui parvenir une note par l'entremise soit du ministre de la milice, soit du ministre des travaux publics, M. Caron et sir Hector Langevin; ils vous sont dévoués, ils auront peut-être une réponse tout de suite. » Je n'hésitai pas, malgré une forte migraine; Monseigneur aurait été désolé d'apprendre que l'audience avait été manquée. Je me rendis tout de suite au Parlement, j'y arrivai en même temps que l'Honorable Premier. Sans perdre un instant je lui fis remettre ma lettre par son secrétaire, lui demandant de m'apporter la réponse. J'intéressai les âmes du purgatoire à ma cause, et je promis une messe à leur intention pour le lendemain. Quelques instants après, le secrétaire revenait et m'apportait le message suivant : « Sir John Macdonald sera heureux de recevoir Mgr Grandin et le R. P. Leduc, demain à onze heures. Son Honneur enverra avis au lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest de se trouver avec eux à l'heure ci-dessus indiquée. » De grand cœur j'offris le lendemain le saint Sacrifice pour les âmes du purgatoire, puis je me rendis à l'évêché où j'annonçai à Mgr Grandin ma déconvenue de la veille et l'audience fixée pour ce matin-là même.

Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, mit aussitôt son cocher et sa voiture à la disposition de Mgr Grandin. A dix heures et demie nous étions chez notre lieutenant-gouverneur, Ed. Dewdney. Il prenait place dans le carrosse épiscopal à côté de Mgr Grandin, et à onze heures précises nous étions introduits dans le cabinet de travail de l'Honorable sir John Macdonald, Premier et ministre de l'intérieur. L'entrevue dura deux heures, toutes les pétitions de Monseigneur furent examinées et discutées ; comme on devait bien s'y attendre, toutes n'ont pas été agréées, néanmoins les plus importantes n'ont pas été rejetées.

1° Des secours assez considérables sont garantis aux écoles ;

2° Le gouvernement payera 2 francs par jour pour tout sauvage malade reçu dans nos hôpitaux ;

3° Une loi nous donnera autorité paternelle sur les enfants de l'un et l'autre sexe recueillis dans nos orphelinats ;

4° Les orphelins sauvages élevés par nous prendront rang parmi les blancs et cesseront d'être considérés comme Indiens, à leur majorité ou à leur mariage ;

5° Une école industrielle soutenue par le gouvernement sera fondée dans le Nord-Ouest ;

6° Tout terrain occupé soit par la Corporation épiscopale, soit par celle des Oblats, soit par celle des Sœurs, sera reconnu propriété de ces Corporations ;

7° Toutes Missions ou paroisses déjà fondées ou à fonder par la Corporation épiscopale auront droit à une concession gratuite de 320 acres de terres ;

8° Il en sera exactement de même pour la Corporation des Oblats et pour la Corporation des Sœurs ;

9° Sur toutes les réserves sauvages, du consentement des bandes, la Corporation épiscopale jouira de l'usage et de l'usufruit garanti et protégé par le gouvernement,

d'un morceau de terre suffisant pour l'établissement d'une Mission pour les sauvages de la réserve.

Tout cela a été accordé de vive voix, mais maintenant il le faut par écrit, car : *scripta manent, verba volant*. La négociation se poursuit, et Monseigneur ne partira pas avant d'avoir les documents authentiques, signés par qui de droit.

Pour moi je vais lundi prochain, le 23 avril, reprendre le chemin de Saint-Albert. Déjà mon collègue a pris les devants et a quitté Ottawa la nuit dernière. Dieu merci, nous avons assez bien réussi dans notre négociation ; notre population de Saint-Albert, d'Edmonton et du Fort Saskatchewan sera satisfaite.

Voici le résumé des concessions faites par le gouvernement.

1° L'arpentage spécial par rivière est accordé ;

2° Les terres possédées avant l'annexion du Nord-Ouest à la Puissance du Canada sont reconnues par le gouvernement ;

3° L'arpentage s'étendra à 2 milles en arrière à partir de la rivière ;

4° Ceux qui se sont établis avant l'arpentage sur des terres aujourd'hui réservées ne seront point troublés dans leurs établissements ;

5° Un bureau des terres va être ouvert à Edmonton ;

6° Un bureau d'enregistrement est également concédé ;

7° Un magistrat ou juge français va être nommé ;

8° La Chambre s'occupe actuellement des droits des métis.

Notre population s'est imposée généreusement pour payer les frais de notre voyage. Nous avons hâte de lui faire connaître les heureux résultats de notre mission. Mon collègue, comme je le disais tout à l'heure, est parti en toute hâte la nuit dernière ; il arrivera environ quinze jours avant moi.

Mgr Grandin viendra ensuite avec sa sainte et nombreuse caravane de nouveaux ouvriers évangéliques. Sa Grandeur sera accompagnée de deux pères qui, l'un et l'autre, doivent être ordonnés à Ottawa le 3 mai prochain ; d'un ou deux Frères convers ; de deux postulants scolastiques, de deux postulants convers, de huit Sœurs, Fidèles Servantes de Jésus de Sainte-Anne d'Auray, de deux Sœurs de Charité de Montréal, de six filles du tiers ordre de Saint-François, et de plusieurs autres âmes généreuses qui viennent se consacrer à nos Missions.

Un télégramme reçu par le ministre de l'intérieur pendant l'entrevue que nous eûmes avec lui, et qu'il voulut bien nous communiquer, annonce l'arrivée de 5000 familles irlandaises (au moins 30000 âmes), toutes destinées à la colonisation du Nord-Ouest. Ces familles doivent être suivies d'un grand nombre d'autres ; le gouvernement impérial les transporte à ses frais, le gouvernement fédéral, de concert avec les compagnies du chemin de fer de l'Ouest, leur donne des terres, leur avance les semences nécessaires, les instruments d'agriculture. C'est un nouveau champ qui nous est ouvert, immense et plein d'avenir. Que de Missions à fonder ! que d'églises à construire ! que d'écoles à établir ! quelle œuvre gigantesque incombe à notre chère Congrégation d'Oblats de Marie Immaculée, et à notre saint évêque, Monseigneur de Saint-Albert !

Nous plaçons plus que jamais notre confiance dans la divine Providence afin qu'Elle nous procure les sujets et les ressources pécuniaires dont nous avons plus que jamais besoin.

Puisse ce travail interrompu bien des fois, écrit toujours à la hâte au milieu de préoccupations incessantes, vous être agréable et vous prouver au moins ma bonne volonté !

Je me recommande à vos bonnes prières, et je suis toujours, révérend et bien cher Père,

Votre affectionné Frère en J. M. J.,

H. LEDUC, O. M. I.

LETTRE DE MGR GRANDIN.

Saint-Albert, Alberta district North-West Territory Canada, 22 septembre 1883.

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE DE L'HERMITE,

C'est dimanche dernier seulement, 16 septembre, qu'on a célébré à Saint-Albert la fête dont vous me parlez dans votre lettre du 20 mai. Notre R. R. Métropolitain ne jouit plus d'une santé qui lui permette de faire de grands voyages dans le Nord-Ouest, du moins quand les chemins de fer font défaut. Donc Monseigneur d'Ottawa, après m'avoir donné une si bienveillante hospitalité tout l'hiver, a eu l'amabilité de vouloir m'accompagner jusqu'à Saint-Albert. Cette charitable détermination n'ayant point été prévue à temps, il n'a pas été possible de fournir à Sa Grandeur et aux dignes prêtres qui l'accompagnaient les moyens de venir promptement jusqu'à Saint-Albert et de retourner assez vite à la station du chemin de fer la moins éloignée. Aujourd'hui la chose serait facile, car, depuis le mois de juin, nos moyens de transport ont fait de grands progrès : la voie ferrée ne vient pas encore à Saint-Albert, mais elle se rend à Calgary, Mission de mon diocèse à 200 milles de Saint-Albert, et une voiture publique fait maintenant le service entre Calgary et ici en quatre jours.

N'ayant pas de raisons pour célébrer ladite fête plutôt au mois de juin qu'en tout autre temps, au lieu de me rendre directement à Saint-Albert, je fus, en compagnie